



Direction des Finances et des Achats
Sous-Direction du Budget
Service de la synthèse budgétaire (SSB)

OBJET : Projet de décision modificative n°1 de la Ville de Paris pour l'exercice 2019

2019 DFA 34

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

À l'issue du budget primitif adopté lors de la séance du Conseil de Paris des 10, 11, 12 et 13 décembre 2019, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2019 ont été établies à :

- pour le budget d'investissement :
 - 8 081,4 M€ pour les autorisations de programme, dont 6 645,3 M€ en dépense et 1 436,1 M en recette ;
 - 2 626,4 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

- pour le budget de fonctionnement à 8 638,5 M€.

Les modifications que je vous propose d'y apporter par le présent projet de délibération porteraient :

- Le budget d'investissement à :
 - 7 547 M€ pour les autorisations de programme, dont 6 566,9 M€ en dépense et 980,1 M€ en recette ;
 - Le montant des crédits de paiement n'est pas modifié.

- Le budget de fonctionnement n'est pas modifié.

En investissement, la majeure partie des inscriptions proposées dans le cadre de cette décision modificative est liée aux mouvements techniques d'annulation des reliquats d'autorisations de programme d'opérations achevées, ou en voie d'achèvement, auxquels il est procédé chaque année.

Ces mouvements techniques d'annulation des autorisations de programme issues de la clôture de l'exercice 2018 représentent un montant de 122,7 M€ en dépenses et de 456,9 M€ en recettes.

À cela s'ajoutent des ajustements sur les autorisations de programme.

En dépense, le montant des réductions s'élève à 5,2 M€ et celui des inscriptions à 49,5M€. Le solde total des annulations et ajustements en dépense sur les autorisations de programme est ainsi de – 78,3 M€.

En recette, aucune réduction n'est proposée et le montant des inscriptions s'élève à 1 M€. Le solde total des annulations et ajustements en recette sur les autorisations de programme est ainsi de – 455, 9 M€.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘
⌘ ⌘ ⌘
⌘

1^{ÈRE} PARTIE – LE BUDGET D’INVESTISSEMENT	P.4
TITRE I – LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME.....	P.4
SOUS-TITRE I – AUTORISATIONS DE PROGRAMME PROPOSÉES A CADUCITÉ.....	P.5
SOUS-TITRE II – AJUSTEMENTS D’AUTORISATIONS DE PROGRAMME.....	P.8
SOUS-TITRE III – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS.....	P.10
TITRE II – LES CREDITS DE PAIEMENT.....	P.11
SOUS-TITRE I – OPÉRATIONS RÉELLES	P.11
2^{ÈME} PARTIE – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT	P.12
TITRE I – LES RECETTES.....	P.13
TITRE II – LES DÉPENSES.....	P.14
3^{ÈME} PARTIE – LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS	

**PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N°1
(Document budgétaire)**

1^{ère} Partie : LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

À l'issue du budget primitif adopté lors de la séance du Conseil de Paris de décembre, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2019 ont été établies comme suit :

- à 8 081,4 M€ pour les autorisations de programme, dont 6 645,3 M€ en dépense et 1 436,1 M en recette ;
- à 2 626,38 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

À l'occasion de la décision modificative n°1 plusieurs modifications sont proposées, aboutissant à :

- - 122,7 M€ en dépenses, et - 456,9 M€ en recettes pour les annulations des autorisations de programme issues de la clôture de l'exercice 2018 ;
- 44,3 M€ pour les ajustements sur les autorisations de programme en dépense et 1 M€ en recette.

Il est ainsi proposé de porter les inscriptions budgétaires de la Ville de Paris en investissement à :

- 7 547 M€ pour les autorisations de programme, dont 6 566,9 M€ en dépense et 980,1 M€ en recette ;
- sans changement concernant les crédits de paiement.

Titre 1 : Les autorisations de programme

Il est proposé l'annulation de 127,9 M€ d'autorisations de programme en dépenses et de 456,9 M€ en recettes. Au sein des annulations d'autorisations de programme en dépense, 122,7 M€ s'accompagnent d'un passage à caducité, et 5,2 M€ portent sur des réajustements de montant sans changement de statut.

Récapitulatif des mouvements intervenus antérieurement

Il convient d'intégrer les mouvements intervenus depuis le BP 2019. Ces mouvements concernent des crédits d'engagement de différentes missions. La décomposition en est la suivante :

Fonction		Total des mouvements intervenus entre le 1 ^{er} janvier 2019 et le 13 mars 2019
0	Services Généraux	-9 350 000
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	+4 150 000
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	+5 200 000
TOTAL GENERAL		0

Le mouvement relatif au Groupe Scolaire Baudricourt a permis le lancement d'un marché rendu nécessaire par la révision du coût total du projet. Les mouvements relatifs aux projets halle Carpentier et piscine Roger le Gall visaient à corriger des erreurs d'affectation de crédits d'engagement intervenues lors des étapes budgétaires précédentes.

I. Autorisations de programme proposées à caducité

Les annulations d'autorisations de programme portent, d'une part, sur des projets avancés dont les montants restant à engager et à financer sont connus et permettent une révision de solde. Elles portent, d'autre part, sur le reliquat des dépenses d'investissement récurrentes dont l'inscription est annualisée.

La définition des autorisations de programme proposées à l'annulation découle de l'application du règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil de Paris et d'un examen partagé entre les services opérationnels et financiers. En outre, l'information des maires d'arrondissement sur les caducités d'opérations localisées a été réalisée lors de la Conférence de Programmation des Équipements 2018.

Lors du passage à caducité des autorisations de programme, les montants annulés correspondent à leur part n'ayant pas été engagée, les directions opérationnelles conservant la possibilité de liquider les sommes restant à verser à hauteur du montant des engagements juridiques, associé à une marge de 10%.

Fonction	Libellé	Montant annulations AP proposés à caducité DM1 2019	
		Dépenses	Recettes
0	Services Généraux	18 491 368,63	5 513 813,26
1	Sécurité	1 401 089,35	-
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	14 257 530,36	35 044 230,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	34 296 231,74	11 040 547,90
4	Santé et action sociale	8 780 415,93	-
5	Aménagement des territoires et habitat	39 138 149,48	405 246 932,23
6	Action économique	821 249,58	-
7	Environnement	2 645 804,73	-
8	Transport	2 853 432,28	124 384,00
Total général		122 685 272,08	456 969 907,39

Dépenses

En dépenses, les annulations se répartissent de la manière suivante :

- 42,9 M€ portent sur des autorisations de programme de plan (programmation annuelle récurrente des exercices antérieurs) ;
- 77,7 M€ portent sur des autorisations de programme de projet ;
- 2,03 M€ portent sur des autorisations de programme liées à des investissements localisés.

Fonctions	Libellés	Montant annulations AP proposés à caducité DMI 2019			Total Général
		IL	Plan	Projet	
1	Sécurité		1 401 089,35		1 401 089,35
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	29 967,74	2 416 665,26	11 810 897,36	14 257 530,36
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 031 936,83	1 740 968,85	31 523 326,06	34 296 231,74
4	Santé et action sociale	411 234,59	1 983 497,64	6 385 683,70	8 780 415,93
5	Aménagement des territoires et habitat		27 927 005,38	11 211 144,10	39 138 149,48
6	Action économique		819 760,20	1 489,38	821 249,58
7	Environnement		1 451 087,09	1 194 717,64	2 645 804,73
8	Transports		1 907 393,33	946 038,95	2 853 432,28
0	Services Généraux	553 301,26	3 242 433,87	14 695 633,50	18 491 368,63
Total général		2 026 440,42	42 889 900,97	77 768 930,69	122 685 272,08

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT - 39,1 M€

Parmi les 11,2 M€ d'AP de projet annulés, 2,3 M€ concernent le Jardin des Halles, 1,9 M€ la ZAC Claude Bernard, et 1,4 M€ l'abord du Parc des Princes.

Parmi les 27,9 M€ d'AP de plan annulées, 13,7 M€ le sont au titre des grandes emprises de la direction de l'urbanisme, 10,2 M€ au titre de subventions d'équipement et 0,70 M€ correspondent aux travaux dans les immeubles communaux.

CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS -34,3 M€

31,5 M€ portent sur des annulations d'AP de projet, dont 8 M€ concernant l'extension de Roland Garros étant donné l'ancienneté des millésimes et 3,7 M€ pour le Centre Paris'Anim Daviel.

SERVICES GÉNÉRAUX -18,5 M€

L'annulation sur les AP de projet s'élève à 14,7 M€. 7,7 M€ concernent la halle Pajol, dont le projet est terminé.

Parmi les 3,3 M€ d'annulation d'AP de plan, dont 0,9 M€ concernent des frais d'études.

ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE -14,2 M€

Ces 14,2 M€ correspondent notamment à 7,4 M€ d'annulation suite à l'achèvement du projet relatif aux écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Binet, et à 3,1 M€ pour l'école polyvalente du boulevard Macdonald.

SANTÉ ET ACTION SOCIALE -8,8 M€

Sur les 6,4 M€ d'AP de projet annulés, 3,1 M€ concernent des anciens millésimes relatifs aux crèches rue Serge Prokofiev (16^{ème}) et boulevard Pereire (17^{ème}).

1,9 M€ d'AP de plan sont annulés et correspondent principalement aux reliquats d'anciens millésimes concernant notamment le schéma directeur de l'ASE (0,4 M€) ou encore le schéma directeur « Handicap » (0,5 M€).

TRANSPORT -2,8 M€

1,9 M€ d'AP de plan sont annulés, dont 1,3 M€ au titre des ouvrages d'art. Par ailleurs, 0,9 M€ d'AP de projet annulés.

ENVIRONNEMENT.....-2,64 M€

Sur ces 2,64 M€, 1,45 M€ concernent des AP de plan, avec notamment 1 M€ concernant un millésime de 2009 sur la collecte pneumatique. En parallèle, 1,12 M€ portent sur des AP de projet.

SÉCURITÉ-1,4 M€

L'entièreté des annulations porte sur des AP de plan, dont 0,8 M€ concernent les travaux d'office en matière d'hygiène publique.

ACTION ÉCONOMIQUE-0,82 M€

Sur les 0,82 M€ annulés, dont 0,69 M€ au titre des projets collaboratifs d'innovation.

Recettes

En recettes, l'annulation de 456,97 M€ porte surtout sur des AP de plan, à hauteur de 401,31 M€, les AP de projet représentant un montant de 55,66 M€.

Fonctions	Libellés	Montant annulations AP proposés à caducité DM1 2019			
		IL	Plan	Projet	Total Général
1	Sécurité				-
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage		1 481 806,00	33 562 424,00	35 044 230,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		7 646,90	11 032 900,79	11 040 547,69
4	Santé et action sociale				-
5	Aménagement des territoires et habitat		399 824 935,00	5 421 997,23	405 246 932,23
6	Action économique				-
7	Environnement				-
8	Transports			124 384,00	124 384,00
0	Services Généraux	0,21		5 513 813,26	5 513 813,47
Total général		0,21	401 314 387,90	55 655 519,28	456 969 907,39

TRANSPORTS-0,1 M€

La caducité porte sur un ancien millésime 2012 concernant le projet de la passerelle du Cambodge.

SERVICES GÉNÉRAUX-5,51M€

La caducité porte sur un ancien millésime du projet halle Pajol.

CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS..... -11,04 M€

Les caducités portent sur d'anciens millésimes, notamment :

- 5,3 M€ pour l'Église Saint-Augustin ;
- 2,43 M€ pour l'Église Saint-Sulpice ;
- 0,96 M€ pour le centre sportif Suzanne Lenglen ;
- 0,72 M€ pour le projet Catacombes.

ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE.....-35,04 M€

La caducité porte notamment sur un ancien millésime de 2010 concernant l'école polyvalente située Boulevard Mac Donald.

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT - 405,2 M€

La caducité porte principalement sur des millésimes liés au compte foncier, et ce à hauteur de 400 M€. Cette caducité est liée au schéma budgétaire particulier s'appliquant aux recettes foncières, dont la prévision budgétaire est inscrite en section d'investissement et la réalisation constatée en section de fonctionnement.

Les crédits d'engagement annulés correspondent ainsi au montant des recettes de cessions foncières inscrites aux BP 2015 et 2016.

II. Ajustements d'autorisations de programme

La présente décision modificative soumet des ajustements d'AP au Conseil de Paris, résultant en un solde de + 44,3 M€ en dépenses. 5,2 M€ concernent des réductions, en complément des passages à caducité, et 49,5 M€ correspondent à de nouvelles inscriptions.

Fonction	Libellé	Ajustements DM1 2019	
		Dépenses	Recettes
1	Sécurité		
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	15 997 828,00	
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	16 097 463,00	
4	Santé et action sociale	4 100 480,00	
5	Aménagement des territoires et habitat	2 497 348,33	
6	Action économique	1 500 000,00	
7	Environnement		
8	Transports	6 000,00	
0	Services Généraux	4 106 921,67	1 000 010,00
Total général		44 306 041,00	1 000 010,00

TRANSPORTS + 0,006 M€

Il est proposé dans cette fonction l'inscription de 0,006 M€, résultant d'un transfert entre AP pour les travaux des trottoirs de l'avenue de Suffren.

ACTION ÉCONOMIQUE +1,5 M€

Il s'agit pour 0,5 M€ de mettre en place un fonds de soutien pour les commerçants ayant subi des dégradations intervenues en marge des manifestations dites des « Gilets Jaunes ».

1 M€ est inscrit à destination des Frigos (13ème arrondissement) pour faire face à des travaux anticipés.

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT + 2,5 M€

Il s'agit notamment d'une inscription de 1,5 M€ pour les travaux dans les immeubles communaux dans le cadre de la réforme de la fonction immobilière.

0,4 M€ sont inscrits pour l'achat d'équipements mécaniques innovants afin d'améliorer les conditions de travail des agents de la DEVE.

0,2 M€ sont inscrits au titre des travaux de remise en état de la pelouse de la Tour Eiffel et 0,32 M€ concernent la réalisation de travaux pour le compte de la RATP dans le cadre de l'opération Debergues.

SERVICES GÉNÉRAUX + 4,10 M€

Un ajustement de – 1,7 M€ est proposé sur les AP liées à l'opération halle Pajol dans le 18^{ème} arrondissement à la suite de l'achèvement du projet.

En complément, un ajustement de – 1,2 M€ est proposé concernant les travaux de modernisation des bâtiments publics, dont 0,6 M€ concernant les travaux de sécurité incendie et 0,6 M€ concernant la modernisation des installations électriques.

2,4 M€ supplémentaires sont inscrits pour le projet d'aménagement de la Tour Eiffel. À cela s'ajoute une inscription supplémentaire de 5 M€ concernant des dépenses dans le domaine informatique, telles que notamment le développement du système informatique immobilier dans le cadre de la réforme immobilière (0,5 M€), le renouvellement du matériel informatique des agents de la Ville (1,15 M€), l'acquisition de nouveaux serveurs (1M€) ainsi que l'acquisition de câbles haut débit afin d'améliorer le réseau informatique (0,5 M€).

SANTÉ ET ACTION SOCIALE (HORS APA, RSA ET RÉGULARISATIONS RMI)..... + 4,10 M€

Un ajustement de – 1,5 M€ est porté sur l'AP relative à l'installation de rampes d'accès dans les bâtiments publics.

En parallèle, 0,5 M€ sont inscrits au titre des travaux dans les espaces verts en vue de développer l'accessibilité des personnes handicapées. 0,79 M€ sont également inscrits pour l'acquisition de mobilier et matériel dans les crèches. Enfin, 4.1 M€ sont inscrits pour permettre le déménagement du service dentaire du centre Eastman vers le centre Edison (13^{ème}).

ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE..... + 15,9 M€

4,9 M€ sont inscrits au titre du dispositif « Tous mobilisés », dont 2,5 M€ pour les écoles et 2,4 M€ pour les collèges. À cela s'ajoute une inscription de 2 M€ pour l'entretien courant des collèges. D'autre part, 6,6 M€ sont inscrits en supplément pour les dépenses informatiques dans les établissements scolaires, dont 4 M€ pour le remplacement, dans les écoles, des équipements réseaux par des systèmes normés et télé-gérables.

CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS..... + 16, 09 M€

Un complément de 1 M€ est inscrit pour la restauration de la flèche de l'Église Saint-Pierre-de-Montrouge. 0,9 M€ sont ajoutés pour la rénovation de la piscine Saint-Merri (4^{ème}). 2,3 M€ sont inscrits pour les travaux du Musée Galliera dans le cadre la convention passée entre l'établissement public Paris Musées et Chanel. Enfin, 6,5 M€ sont inscrits pour la reconfiguration du stade Charlety en vue des Jeux Olympiques 2024.

III. Situation des autorisations de programme en cours

Lors de l'adoption du budget primitif pour 2019 au Conseil de Paris de décembre 2018, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours (opérations réelles et opérations d'ordre confondues) s'élevait à 8,08 Md€ en dépense et recette.

À l'issue de l'adoption de la présente décision modificative, il sera ramené à 7,54 Md€ en dépense et recette.

Bilan des autorisations de programme

Les mouvements de la présente décision modificative impliquent une réduction du stock net d'AP de - 78,3 M€ en dépenses et 1 M€ en recettes.

Ainsi, après le vote de la DM1, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours s'établira à 7,54 Md€ pour les autorisations de programme, dont 6,56 Md€ en dépense et 0,98 Md€ en recette;

Stock des crédits d'engagement en dépense :

Stock avant DM1	Annulations	Annulations partielles	Inscriptions DM1	Total DM1	Stock net après DM1
496 008 779,54	- 18 491 368,63	- 3 600 000,00	7 706 921,67	- 14 384 446,96	481 624 332,58
25 848 099,88	- 1 401 089,35	-	-	- 1 401 089,35	24 447 010,53
566 058 995,67	- 14 257 530,36	-	15 997 828,00	1 740 297,64	567 799 293,31
713 789 987,62	- 34 296 231,74	- 100 000,00	16 197 463,00	- 18 198 768,74	695 591 218,88
255 581 778,61	- 8 780 107,15	- 1 500 000,00	5 600 480,00	- 4 679 627,15	250 902 151,46
2 014 493,87	- 308,78	-	-	- 308,78	2 014 185,09
3 201 402 797,28	- 39 138 149,48	-	2 497 348,33	- 36 640 801,15	3 164 761 996,13
92 399 023,14	- 821 249,58	-	1 500 000,00	678 750,42	93 077 773,56
167 960 388,72	- 2 645 804,73	-	-	- 2 645 804,73	165 314 583,99
619 264 851,15	- 2 853 432,28	-	6 000,00	- 2 847 432,28	616 417 418,87
-	-	-	-	-	-
491 200 700,47	-	-	-	-	491 200 700,47
13 759 000,00	-	-	-	-	13 759 000,00
6 645 288 895,95	- 122 685 272,08	- 5 200 000,00	49 506 041,00	- 78 379 231,08	6 566 909 664,87

	variation du stock d'AP en dépenses	
Autorisations de programme nettes	6 645 288 896	
DM1	- 78 379 231,08	-1,18 %
Total des Autorisations de programmes nettes cumulées après le vote de la DM1	6 566 909 664,87	

Stock des crédits d'engagement en recette :

Chapitre fonctionnel	Stock avant DM1	Annulations	Annulations partielles	Inscriptions DM1	Total DM1	Stock net après DM1
900	13 244 112,33	- 5 513 813,26	-	1 000 010,00	- 4 513 803,26	8 730 309,07
901	- 791 542,40	-	-	-	-	791 542,40
902	- 10 021 106,47	- 35 044 230,00	-	-	- 35 044 230,00	45 065 336,47
903	78 774 612,46	- 11 040 547,90	-	-	- 11 040 547,90	67 734 064,56
904	- 25 739,94	-	-	-	-	25 739,94
905	644 232 980,61	- 405 246 932,23	-	-	- 405 246 932,23	238 986 048,38
906	85 389,48	-	-	-	-	85 389,48
907	4 873 304,34	-	-	-	-	4 873 304,34
908	- 47 054 012,93	- 124 384,00	-	-	- 124 384,00	47 178 396,93
921	8 636 904,53	-	-	-	-	8 636 904,53
922	34 107 857,94	-	-	-	-	34 107 857,94
923	451 480 941,98	-	-	-	-	451 480 941,98
954	258 600 000,00	-	-	-	-	258 600 000,00
Total général	1 436 143 701,93	- 456 969 907,39	-	1 000 010,00	- 455 969 897,39	980 173 804,54

Le stock net d'AP après BP 2019 correspond au cumul d'autorisations de programme votées, net des mandatements intervenus jusqu'au 31 décembre 2018.

Titre II - Les crédits de paiement

Opérations réelles

Mouvements intervenus antérieurement

Fonction	Total des mouvements intervenus entre le 1 ^{er} janvier 2019 et le 13 mars 2019
Services Généraux	-3 010 000
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	+ 3 000 000
Aménagement des territoires et de l'habitat	+10 000
TOTAL GENERAL	0

Un virement de crédits a été effectué à hauteur de 2 M€ au profit de l'entretien des établissements scolaires du premier degré, et à hauteur de 1 M€ au profit de l'entretien des collèges autonomes.

Un virement de crédits de 10 000 € a été effectué au profit des opérations d'aménagement sur la voirie réalisées au carrefour et boulevard de la Chapelle.

Ces virements entre chapitres sont sans incidence sur le montant du budget.

2^{ème} Partie : LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

À l'issue du budget primitif adopté en décembre 2018, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2018 sont établies à 8 638,49 M€ en recettes et en dépenses. Le budget de fonctionnement n'est pas modifié en DM1.

Récapitulatif des mouvements intervenus antérieurement

Il convient d'intégrer les mouvements intervenus entre chapitres depuis le BP 2019.
La décomposition en est la suivante :

Fonction		Total des mouvements intervenus entre le 1 ^{er} janvier 2019 et le 15 mars 2019
0	Services Généraux	-363 000
1	Sécurité	50 000
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 000
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	40 000
4	Action sociale	50 000
44	RSA	170 000
7	Environnement	10 000
8	Transports	-10 000
TOTAL GENERAL		0